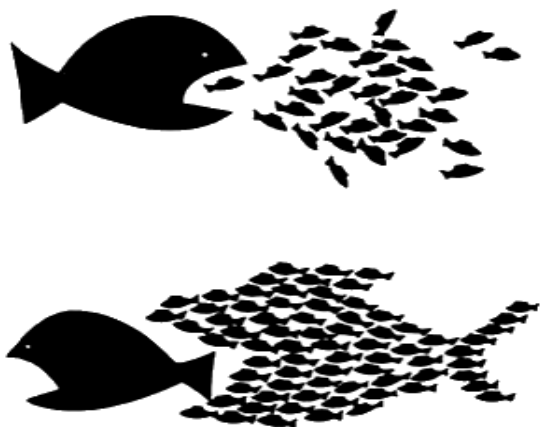


## Permanence du syndicat Sud éducation Mayotte

Permanence : le mardi

Contacts	Coordonnées	
Dimeco	0639 67 01 71	Agent, Petite Terre
Mohamed	0639 40 87 09	Agent, Grande Terre
Thierry	0639 65 11 15	Premier degré
Rachid	06 39 76 18 90	Second degré, Lycée - LP et Clg , précaires.



## ***Caribou à tous***

***Une bonne rentrée, n'hésitez pas à nous contacter.***

éducation  
**Sud**  
MAYOTTE

54 r Dahilou Mandzarisoa – Mtsapere

BP: 6 rue Coco M'djeni  
97615 Pamandzi



## **Rejoignez SUD**

[sudeducationmayotte@gmail.com](mailto:sudeducationmayotte@gmail.com)

## Quels sont nos principes ?

- Un syndicat à la fois de lutte et de transformation sociale, qui s'oppose résolument au néolibéralisme appliqué à l'école comme aux autres services publics et à la société toute entière, qui combat la précarité, la flexibilité, l'exploitation et l'exclusion, qui agit pour «une autre société, une autre école».
- Un syndicat **inter-catégoriel**, qui rassemble toutes les catégories de personnels de l'éducation nationale : personnels de tous niveaux, de toutes catégories et de tous grades, titulaires et non-titulaires, actifs et retraités.
- Un syndicat inscrit dans l'interprofessionnel, membre d'une union syndicale qui réunit de plus en plus de syndicats du public et du privé : SNUI (impôts), SUD PTT, SUD Rail, SUD Santé-Sociaux, SUD Collectivités territoriales, SUD Culture, SNJ (journalistes), SUD Banques, SUD Fnac, SUD Energie, SUD Rural, SUD Etudiants, Sud Conseil Général, etc...
- Un syndicat qui lutte avec les «sans» (chômeurs et précaires, sans-papiers, sans-logis ...) et leurs associations, pour les droits des femmes, contre le fascisme, le racisme et contre toute forme de discrimination.
- Un syndicat capable de mener des actions communes avec d'autres organisations syndicales sur le terrain professionnel comme interprofessionnel.
- Un syndicat qui se veut **différent** :
  - ✧ en pratiquant la rotation des mandats, la limitation des décharges syndicales à une demie au maximum, la révocabilité des mandats.
  - ✧ en garantissant l'indépendance à l'égard des partis politiques en assurant son auto-financement.
- Un syndicat qui n'est pas un syndicat de services mais **dont les adhérents élaborent les positions**, déterminent l'orientation et décident de l'action, notamment dans le cadre des congrès et des assemblées générales régulières.

## Comment militer à sud éducation ?

A SUD éducation, nous tenons à rompre avec l'opposition traditionnelle entre adhérents « de base » et « dirigeants ». Chaque adhérent peut contribuer à l'élaboration collective des orientations du syndicat et à la mise en œuvre de ses actions, du niveau local au niveau national. En fonction de son souhait et de ses disponibilités, chacun trouvera parmi les modes d'investissement ce qui lui convient le mieux. La liste n'est pas exhaustive.

### **En participant à la vie du syndicat**

- Payer sa cotisation: c'est l'acte minimum et indispensable d'adhésion. Elle permet de contribuer au fonctionnement académique, fédéral (33% de la cotisation) et interprofessionnel. Les ressources du syndicat sont exclusivement constituées des cotisations des adhérents: nous ne recevons aucune subvention publique.

- Participer aux AG du syndicat, ou à toute autre réunion (congrès, conseils fédéraux, Solidaires, journal ...)

- Envoyer des informations, des contributions, des articles pour alimenter la presse du syndicat.

- Signaler qu'il se passe quelque chose (difficultés, débats, actions ...) dans l'établissement, ou ailleurs et qui peut intéresser ou concerner SUD éducation.

Écrire, téléphoner, envoyer un mail aux contacts de SUD éducation Mayotte ou aux adhérents.

- Réagir à des articles, informations, mots d'ordre syndicaux.

- Se tenir informé(e), mutualiser et diffuser l'information



## La fédération des syndicats Sud éducation

SUD éducation est structuré en syndicats départementaux ou académiques, eux-mêmes regroupés en une fédération, qui est elle-même membre de l'union syndicale Solidaires. La fédération n'est pas une structure pyramidale, **ce sont les syndicats locaux qui mandatent la fédération**, non l'inverse.



### Le conseil fédéral (CF)

Il réunit six fois par an les délégués mandatés de chaque syndicat, est souverain en ce qui concerne les actions et les positions fédérales, mandate et contrôle la commission exécutive, et définit l'orientation et les actions de la fédération entre deux congrès. Il définit aussi le contenu du journal national.

### La Commission Exécutive (CE)

Elle se compose de 6 à 9 membres élus qui sont désignés par le conseil fédéral (déchargés à mi-temps) et contrôlés par celui-ci.

Il s'agit d'un mandat strictement exécutif : la CE assure le fonctionnement quotidien de la fédération, en suivant les mandats donnés en CF, et en consultant par mail les syndicats en cas de besoin. **Elle n'a aucun pouvoir de « direction »**, ni sur les syndicats locaux, ni sur la fédération. Ses membres représentent la fédération devant les différentes instances au niveau national. Ces délégués expriment les mandats qu'ils ont reçus du conseil fédéral et rendent compte des décisions et débats en cours au conseil fédéral suivant.

## « Vous les syndicats » ... Ah bon ?!

Mettre tous les syndicats dans le même panier c'est un peu fort. Sud Éducation Mayotte communique pour exprimer nos avis et nos prises de position, et elles sont bien différentes d'autres syndicats nous semble-t-il. Sud Éducation s'appuie sur une histoire de lutte, une vocation humaniste et un engagement anti-hiérarchique fort, et ce n'est pas, loin s'en faut, le cas pour les autres syndicats qui ont choisi d'autres thèmes pour asseoir leur engagement. Ce sont néanmoins des partenaires précieux et respectables.

Le « vous » également nous choque, il exclut la personne qui vient nous parler, alors que le syndicat c'est NOUS. Notre syndicat est démocratique, nous votons toutes nos décisions en ayant pris le temps de nous exprimer, de débattre, en vue d'arriver le plus souvent à un consensus. Alors si la vie syndicale vous pose question, vous intéresse ou que vous avez besoin de nous, venez voir notre fonctionnement, participez !

Nos résultats ne sont sûrement pas à la hauteur de toutes les attentes, nous comprenons la lassitude des personnels et le sentiment d'impuissance qui les habite. Nous voulons rappeler que nous sommes un syndicat de lutte, nous gagnons nos combats dans le rapport de force quand les intérêts de beaucoup sont menacés par l'administration de l'établissement, du rectorat ou du ministère.

Que nous manque-t-il pour être plus efficace ? Il nous manque VOUS. Un syndicat, pour nous, c'est une structure où tu peux venir prendre de l'aide, nous accueillons tout le monde, syndiqué ou non, grosse cotisation ou participation symbolique, et le syndicat demande en retour un peu d'investissement pour les autres, avec son niveau de compétences. Nous sommes là par passion, par envie de nous battre et de nous faire respecter ! Nous serons plus efficaces quand nous aurons derrière nous une base militante solide, unie, nombreuse, souhaitant elle aussi se faire respecter, et pas simplement des salariés aux ordres, assistés, profitant des avancées et courbant l'échine devant le recul des (si durement) acquis sociaux et critiquant « les syndicats »... Ces derniers se trompent d'ennemi.

Nous terminerons en disant que notre syndicat est un bel outil, il sera ce que vous voulez en faire, il vous est ouvert !

## MAYOTTE : Un département - une spécificité

**Mayotte est le 101e département français.**

C'est un département comme les autres parfois et sans se poser de question le Vice-Rectorat le gère ainsi avec l'exigence administrative qui caractérise la bureaucratie française: Il faut des résultats!

Et pourtant quand il s'agit de revendiquer pour les conditions d'apprentissage des enfants ou les conditions de travail des enseignant-e-s, Mayotte n'est plus un département comme les autres: Mayotte a une spécificité!

Dans de nombreux domaines la spécificité de Mayotte n'est pas reconnue.

Application à la lettre des rythmes scolaires - évaluations ...

Par contre le taux d'encadrement dans les REP+ est loin d'égaliser celui de la métropole et les effectifs par classe explosent !

**Reconnaissons la spécificité de notre île et revendiquons une politique éducative adaptée à la réalité!**

### **Attractivité**

Notre département souffre de désaffection. Il est essentiel aujourd'hui d'imposer un débat de fond sur l'attractivité, la vie chère... En attendant des solutions pérennes, SUD Education soutient prioritairement:

- Le taux d'indexation a la hauteur de la réalité de l'île.
- La prise en compte de l'ancienneté de tous les agents...
- Des dispositions indemnitaires plus conséquentes.
- Le respect de l'académie d'origine (sécuriser l'académie d'origine pour tous les personnels).

**Une vraie politique de lutte contre la vie chère !  
Des moyens pour Mayotte !**

## Sud éducation à Mayotte :

### **Egalité pour tous et toutes**

La quasi-totalité des écoles ne sont pas aux normes de sécurité et d'hygiène : toilettes insuffisantes, peu ou mal nettoyées, entretien insuffisant, manque de ventilation, de points d'eau ou de téléphone... Les élèves ne bénéficient pas des visites médicales ou de la présence d'infirmier-es.. Les personnels sont traités de façon inégalitaire en raison de leurs statuts.

Sud éducation exige principalement :

- La création des postes statutaires nécessaires en enseignement, ATSEM...
- La titularisation immédiate et sans condition de tous les personnels au statut précaire.
- L'égalité de traitement, de statut, de salaire et de droits sociaux .
- Des moyens pour les élèves en difficulté ou en handicap.
- Le respect des droits syndicaux: Réunions d'information syndicales - stages...  
Un grand plan de formation.



### **Condition de travail :**

Beaucoup d'école à Mayotte sont vétustes, il manque de matériel pédagogique, les effectifs par classe sont trop importants.

SUD Education demande :

- La réduction des effectifs par classe.
- La rénovation des locaux scolaires et leur mise aux normes. Un plan de constructions scolaires et de cantines.
- La mise à disposition des élèves des matériels nécessaires à l'apprentissage.
- la gratuité des manuels scolaires pour tous les élèves.
- La formation continue de tous les enseignant-e-s.
- Que toutes les écoles de l'île soient en REP+ avec les moyens adéquates !